

H-France Forum
Volume 14, Issue 2, #1

Lindsay Porter, *Popular Rumor in Revolutionary Paris, 1792-1794*. Series "War, Culture, and Society, 1750-1850." Cham, Switzerland: Palgrave-Macmillan, 2017. xii + 267 pp. Notes, bibliography of primary sources, index. £79.99, \$109.99, €93.50 (cl.) ISBN 978-3-319-86047-3. £63.99, \$84.99, €74.96 (e-bk.) ISBN978-3-319-56967-3.

Review by Michel Biard, Université de Rouen Normandie

Comme son titre l'indique, cet ouvrage entend étudier le rôle des rumeurs dans le Paris des années 1792-1794, en mettant l'accent surtout sur l'an II et en concentrant le regard sur certaines sections de la capitale. L'idée de départ est également d'éviter de mettre l'accent sur les grandes « journées révolutionnaires », comme cela a souvent été le cas dans l'historiographie, et d'appréhender la rumeur comme un moyen de communication qui touche les citoyens par une diffusion orale et par son écho dans les imprimés, contribue au politique, peut éroder la confiance et bien sûr contribue ô combien à renforcer la suspicion. Peut-on pour autant aller jusqu'à suivre l'auteure lorsqu'elle soutient que la rumeur devient presque une « autorité » ? Une « autorité » telle qu'elle peut avoir des effets politiques importants, Lindsay Porter se faisant fort, au passage, de rapprocher ses réflexions théoriques du rôle joué par certaines rumeurs au cours de la récente élection présidentielle américaine.

En soi, le projet est tout à fait intéressant et le plan thématique suivi se révèle plutôt pertinent (abordant, entre autres, la naissance et le développement des rumeurs, les liens avec les mouvements populaires ou la peur de la disette, la question clé de la sans-culotterie, celle de la réputation et de l'identité, enfin comme il se doit celle de la « terreur »). Pour autant, l'ouvrage souffre malheureusement de plusieurs défauts. Tout d'abord, l'examen des sources montre que l'auteure a procédé de manière un peu trop « impressionniste ». Certes, les documents consultés aux Archives de la Préfecture de police de Paris concernent 13 des 48 sections, ce qui peut apparaître comme une sorte de sondage au quart tout à fait valable, mais les chercheurs connaissent le caractère hélas lacunaire de ces fonds qui livrent souvent davantage de bribes que de séries ordonnées. Par ailleurs, les sources imprimées sont ici données un peu en désordre, sans qu'on puisse vraiment toujours distinguer l'important du secondaire. Quant aux journaux dépouillés, ils sont au nombre de dix et force est de constater l'absence de certains titres qui auraient sans doute pu se révéler utiles (mais peut-être est-ce dû aux limites inhérentes à un corpus numérisé ? Encore que le très précieux *Gazetier révolutionnaire* mis en ligne [<http://gazetier-revolutionnaire.gazettes18e.fr/>] rende désormais les recherches plus aisées, *a fortiori* pour les chercheurs géographiquement éloignés des inestimables ressources de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales de France). Quant à la bibliographie, elle ne figure point en fin d'ouvrage et le lecteur doit donc la découvrir uniquement en consultant les notes de bas de page. Elle est toutefois importante et l'auteure se fait d'ailleurs fort de raccrocher son étude à des ouvrages majeurs, de même que l'introduction du livre souligne d'emblée des temps forts dans l'historiographie accordant une place importante aux rumeurs (Lefebvre et la Grande peur, Andress et la fusillade du Champ-de-Mars, Baczko et son « sortir de la Terreur », bien sûr les travaux de Tackett). De la même manière, les travaux de plusieurs historiens sont

mobilisés à bon escient pour évoquer en amont l'Ancien Régime, en aval le XIX^e siècle (ainsi Arlette Farge ou Alain Corbin, pour ne citer qu'eux). Le tout témoigne de lectures très sérieuses de Lindsay Porter, qu'il convient de saluer, mais pour autant cela ne saurait remplacer un corpus de sources bien défini et c'est ici que le bât blesse. Car, à vouloir prendre ses exemples de manière trop « impressionniste », l'auteure semble chercher tel ou tel document lui permettant de soutenir ce qu'elle veut démontrer, tandis que le fait de ne pas prendre le temps d'aller au fond des choses l'amène à des affirmations contestables voire, çà et là, à des erreurs.

Certes, il est possible d'évoquer les mille et une rumeurs, la hantise du complot qui scande toutes les années de la Révolution, mais s'agit-il là d'une paranoïa généralisée et parfois ici trop décontextualisée et peut-on aller jusqu'à prétendre que le « gouvernement » de salut public en vint à tenter de contrôler la « moralité privée » des citoyens pour ensuite mieux les « criminaliser » sur la base de rumeurs « dépourvues de substance » ? En ce cas, n'y aurait-il pas eu un nombre de suspects infiniment plus important qu'il ne l'a été en réalité ? De même, peut-on attester l'existence d'une « culture de la dénonciation », là où il faudrait surtout distinguer avec davantage de soin dénonciation et délation ? [1] Suivre les traces des colporteurs peut bien entendu donner des pistes et même des résultats, témoigner de ce que certains crient un peu à tort et à travers pour « vendre davantage de papiers », c'est bien humain et Lindsay Porter a tout à fait raison de mettre cela en valeur, mais peut-on vraiment se fier à leurs déclarations lorsqu'ils sont appréhendés et interrogés ? Autre illustration, les rapports des observateurs de police, publiés il y a bien longtemps par Pierre Caron, offrent naturellement de nombreuses découvertes et permettent en quelque sorte de prendre le pouls de « l'opinion publique » et/ou « l'esprit public », mais encore faut-il là aussi contextualiser avec soin leurs écrits et ne pas tout prendre pour argent comptant. [2] Par exemple, les contestations contre le Maximum général à partir de l'automne 1793 témoignent-elles d'une vieille « croyance populaire » en un complot de famine dans lequel le Maximum serait assimilé à une arme pour affamer Paris—à suivre Lindsay Porter—, ou révèlent-elles plutôt une irritation devant le mauvais fonctionnement du contrôle des prix ? Et d'ailleurs conteste-t-on le Maximum des prix ou l'arrivée prochaine annoncée du Maximum des salaires redouté pour les baisses qu'il risque fort d'entraîner (et dont on sait qu'il fut appliqué tardivement à Paris) ? Outre ces questions, plusieurs passages sont entachés par des erreurs qui auraient pourtant pu être évitées sans trop de peine. Comment peut-on mentionner une « *mass conscription* » en février 1793, confondant ainsi, d'une part, la levée des 300 000 hommes et la levée en masse, d'autre part, les levées de 1793 et l'instauration de la conscription en 1798 ? Comment peut-on qualifier de « ministre des subsistances » Antoine Descombes, secrétaire-greffier de la section des Droits de l'Homme, un temps commissaire de l'administration des subsistances, arrêté et exécuté avec Hébert et ses partisans – réels ou prétendus - au printemps 1794 ? [3] Enfin, divers problèmes de transcription des textes manuscrits conduisent hélas l'auteure à confondre certains mots (par exemple le mot « gueuse » lu comme « gueule », le sens des deux mots étant pour le moins éloigné) et donc à des contre-sens, mais aussi parfois hélas à des confusions entre l'an II et l'an III (ainsi pour la datation du texte intitulé *Peuple réveille-toi, il est temps*).

Le tout n'empêche pas que, par son sujet, ce livre soit important, contribue à l'avancée des recherches, et doive être lu par quiconque s'intéresse à la Révolution française et/ou au rôle des rumeurs dans l'Histoire. Il va donc de soi que j'en recommande donc la lecture.

NOTES

[1] Pour les révolutionnaires, en effet, la dénonciation peut être vertueuse et civique, ce que ne peut pas être la délation, celle-ci étant tenue pour honteuse et méprisable.

[2] Pierre Caron, *Paris pendant la Terreur. Rapports des agents secrets du ministre de l'Intérieur*, 6 vols. (Paris: A. Picard/Klincksieck, 1910-1964).

[3] Sur Descombes, voir Albert Soboul et Raymonde Monnier, *Répertoire du personnel sectionnaire parisien en l'an II* (Paris: Publications de la Sorbonne, 1985), p. 358.

Michel Biard
Université de Rouen Normandie
biard.m@wanadoo.fr

Copyright © 2019 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and its location on the H-France website. No republication or distribution by print media will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France.

H-France Forum Volume 14 (2019), Issue 2, #1